

L'étrangeté linguistique dans l'apprentissage du français

Beshir Hares

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

École Doctorale 268

Langage et langues : Description, théorisation, transmission

UFR de Didactique du Français Langue Etrangère

Laboratoire DILTEC (Didactique des langues, des textes et des cultures) – EA 2288

Résumé

Fondé sur le constat que la construction identitaire de l'apprenant d'une langue étrangère ne s'arrête pas, mais continue plutôt à se construire en contactant une culture différente, cet article vise à expliquer l'étrangeté linguistique en tant que phénomène qui peut empêcher le développement langagier et identitaire au cours du processus d'apprentissage/acquisition du français, en tant que langue étrangère, chez les apprenants adultes sur le territoire français. La communication orale avec des locuteurs natifs peut subir des problèmes car la construction identitaire de l'apprenant peut être touchée d'une étrangeté linguistique. Cet article porte sur la construction identitaire (individuelle, socioculturelle et linguistique) de l'apprenant ainsi que celle de la communauté linguistique de la langue apprise.

- Mots clés :

Identité (individuelle, socioculturelle, linguistique) – Étrangeté linguistique – Légitimité linguistique.

Abstract

This article aims to describe the linguistic strangeness as a phenomenon that could prevent a development of language and identity in the process of learning / acquiring French as a foreign language, among adult learners on the French territory. However, the identity construction of the learner does not stop in learning a new language or by contacting a different culture. Instead, it continues to develop. The oral communication with a native speaker could be affected by a strangeness language. This article aims to explain the (individual, socio-cultural and linguistic) construction of learner's identity as well as that of the linguistic community.

- Keywords:

(Individual, socio-cultural, linguistic) Identity. Strangeness language. Linguistic legitimacy.

L'étrangeté linguistique dans l'apprentissage du français

- Introduction

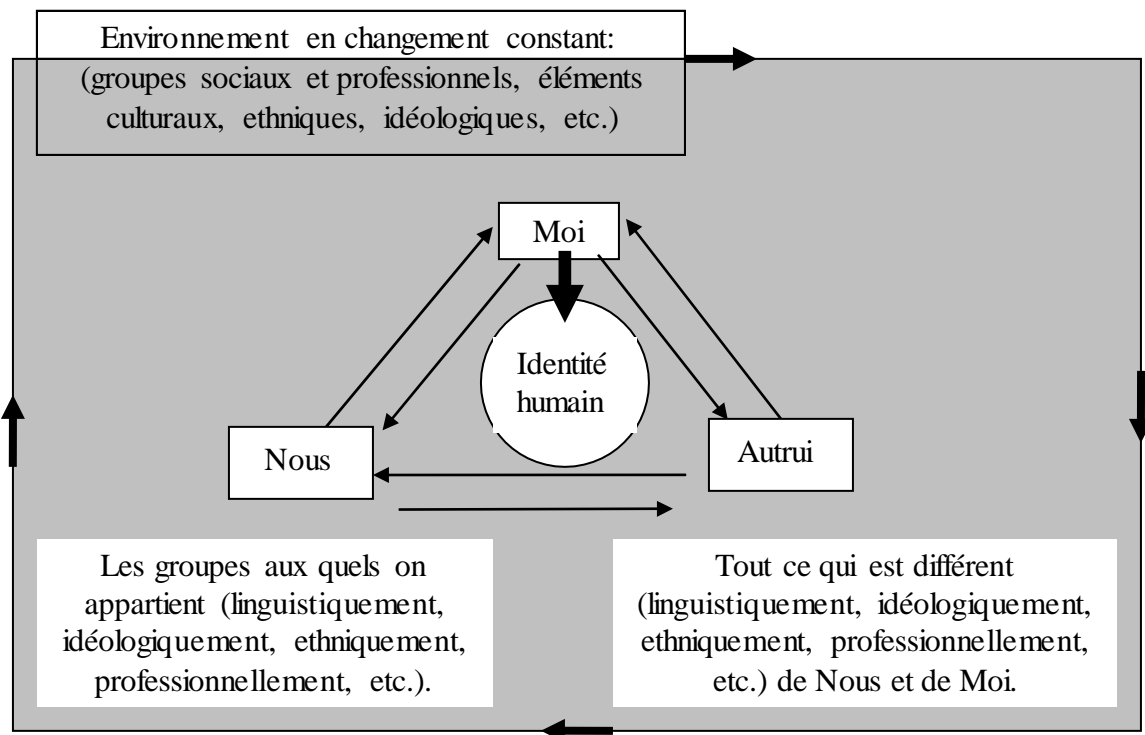
En général, l'étrangeté se définit comme « *altération de la résonance affective des perceptions* »¹. Pourtant, l'étrangeté linguistique se manifeste sous plusieurs aspects tant qu'elle est attachée à la construction de représentations linguistiques, psycholinguistiques et socioculturelles chez l'apprenant de la langue étrangère. Il convient, en apprenant le français, de prendre en considération le contexte diglossique et ses influences sur le développement identitaire de l'apprenant. Ce contexte diglossique consiste principalement dans la coexistence des variétés concernant chaque langue d'une part et dans la relation entre les deux langues d'autre part. Pour qu'on puisse analyser l'étrangeté linguistique, il convient de comprendre la construction et le développement de l'identité chez l'apprenant.

1. L'identité

L'identité est une construction multiforme qui s'actualise sans cesse. D'un point de vue psychologique, elle se définit comme un « Moi » conçu en trois formes : la première concerne l'unité du Moi qui reste toujours le centre de convergences, la deuxième concerne le caractère d'être identique à soi-même malgré le changement permanent, et la troisième concerne l'activité du Moi (Chapelle, 2004 : 6-7). Dans une autre perspective, l'identité se définit philosophiquement comme une configuration mouvante de fermeture holistique (Kaufmann, 2001 : 231). Cette dernière s'établit sur la frontière individuelle ainsi que toute autre frontière (familiale, ethnique, nationale, sexuelle, linguistique, etc.). Pour que le mécanisme de cette fermeture holistique se mette en action, il faut que l'individu privilégie une appartenance et s'identifie totalement, durablement, partiellement ou provisoirement à un groupe.

¹ JEUGE-MA YNART, Isabelle « dir. » (2012). *Le petit Larousse illustré*. Paris, Larousse, p. 428.

D'un point de vue sociologique, tout individu ne construit jamais seul son identité. Elle n'est pas donnée à la naissance mais se reconstruit en permanence. Elle est le produit du processus des socialisations successives (Dubar, 2010 : 15). C'est-à-dire que l'être humain intériorise sans cesse des schèmes de pensée et d'action tout au long de sa vie, et que les jugements d'autrui participent à la construction de son identité. Les expériences sociales vécues aboutissent à former l'idée qu'on se fait de soi, et à estimer sa place dans la société et ses relations avec l'autrui (Schmitt et Bolliet, 2008 : 45). L'identité humaine peut être donc considérée comme le résultat (toujours non achevé) des interactions entre les représentations construites par le Moi sur soi-même, celles construites par les autres (qui sont différents de Nous et de Moi), et celles construites par Nous (le groupe qu'on appartient) sur le Moi (voir figure ci-dessous).



Construction de l'identité humaine

Fondée sur ce qui précède, l'étrangeté linguistique, chez les apprenants d'une langue étrangère, dépend de la construction identitaire. Celle-ci s'appuie sur trois composantes : **individuelle, socioculturelle et langagière.**

1.1. L'identité individuelle

L'identité individuelle est centrée sur le concept de Soi, c'est-à-dire qu'elle est basée sur ce qu'on peut comprendre par la représentation de Soi, la perception de Soi, la construction de Soi, l'estime de Soi, etc. Or, le Soi est un système qui émerge à la fois de l'expérience personnelle et de l'influence des autres sur ses propres perceptions, et qui s'organise et se hiérarchise progressivement en un tout cohérent (Auzoult Chagnault, 2012 : 21). En ce sens, l'identité individuelle repose sur la connaissance de soi qui est considérée comme un jugement ou une évaluation faite par l'individu en rapport avec ses propres valeurs. Elle est un construit dynamique qui se produit en contact avec des éléments dans un environnement. De plus, Lahire, défenseur du concept de « *l'homme pluriel* »², montre que le singulier est nécessairement pluriel dans la mesure où les individus sont généralement porteurs de dispositions diverses. Ces dispositions sont parfois contradictoires dans le sens où les individus ne sont jamais éduqués et socialisés de façon homogène : on est socialisé par sa famille, mais aussi par l'école, les médias, le métier qu'on exerce, etc. Fondé sur ce qui précède, le développement identitaire ne s'arrête pas quand on apprend une autre langue. Il ne s'arrête pas non plus en passant dans un contexte diglossique qui se caractérise par une coexistence de deux variétés linguistiques (Zheng, 1998 : 15).

1.2. L'identité socioculturelle

L'identité individuelle se caractérise par une fluidité acquise en se transformant sans cesse au gré des expériences (Montoussé et Renouard, 2006 : 94). Elle se forme à travers les

² LAHIRE, Bernard (2005). *L'homme pluriel : Les ressorts de l'action*. Paris, Armand Colin, p. 82.

relations de l'individu avec les autres au cours du processus de socialisation. En d'autres termes, l'identité individuelle est un construit intersubjectif et interactif d'assimilation et de différenciation où la perception de soi interfère avec celle d'autrui. Elle est le produit « *d'une lente sédimentation d'éléments constitutifs du sujet parlant en tant qu'individu (dimensions psychologiques) et en tant que membre de collectivités (dimensions socioculturelles)* »³. Or, le développement identitaire rend l'identité individuelle unique grâce à l'individualisation en tant que processus rapporté à des cultures et à des groupes sociaux (Le Bart, 2008 : 283). Cependant, toute situation discursive met en jeu l'identité dans un double mouvement contradictoire : certains aspects déjà sédimentés de l'identité se renforcent, alors que certains autres aspects s'érodent, se modifient ou s'effacent.

1.3. L'identité langagière

Lorsque la langue est utilisée comme attribut de l'identité d'un groupe ou d'un individu, ce n'est pas seulement la langue maternelle qui est la responsable de construction de l'identité langagière, mais aussi les éléments idéologiques ainsi que les langues étrangères apprises. Or, ni l'identité ni la langue ne sont des systèmes figés (Lehtonen, 2008 : 92).

La langue permet de structurer l'identité culturelle sur le plan individuel et collectif à travers l'affirmation d'un pouvoir culturel (Loubier, 2008 : 130). Dans cette perspective, la langue étrangère peut être la source d'enrichissement d'une identité ou contribuer à la dissolution de cette identité à travers le processus d'acculturation.

L'identité langagière se construit par le rattachement à des représentations socioculturelles et à des stéréotypes. La conscience socioculturelle permet d'établir une conscience collective qui se crée à travers des intérêts communs et des objectifs collectifs (Wantz-Bauer, 2001 : 55). Tout individu possède une identité langagière différente qui le distingue des autres dans la

³ CHARAUDEAU, Patrick (2009). *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris, L'Harmattan, p. 130.

mesure où la langue est considérée comme le vecteur des idées et des pensées produites par chacun : chaque individu a une façon de s'exprimer et un style de parler qui sont spécifiques et construits selon ses représentations socioculturelles, linguistiques, idéologiques, etc. L'identité langagière ne peut se construire que par le biais d'une conscientisation de son appartenance à une communauté linguistique (Gendron, 1990 : 54). En ce sens, le développement langagier chez les apprenants d'une langue étrangère doit s'appuyer sur une conscience langagière et socioculturelle concernant la langue apprise.

Tout ce qui précède peut être considéré comme un savoir savant qui aide à mieux comprendre l'étrangeté linguistique et son influence sur le développement langagier.

2. L'étrangeté linguistique

L'intégration des étrangers ne doit pas se limiter à une vision purement politique et juridique de la société (D'Iribarne, 2006 : 245). Pour que l'étranger devienne indiscernable, non seulement dans le respect de la loi commune mais aussi dans celui des codes sociaux, il faut qu'il s'approprie ses manières d'être. Or, l'étrangeté linguistique, se manifestant dans les sentiments des apprenants de la langue étrangère, peut engendrer l'impression d'être isolé. En ce sens, elle peut poser des problèmes identitaires et créer des instabilités inter-sociales et interculturelles.

Pendant mon travail, en tant enseignant de français langue étrangère dans la banlieue parisienne, j'ai remarqué que le fait d'avoir un accent différent, pour beaucoup d'élèves, représente pour eux une barrière psychologique qui les empêche souvent de communiquer normalement avec les autres. En apprenant une langue étrangère, la genèse d'un nouveau système linguistique consiste à établir des relations entre la perception des stimuli linguistiques en cette langue étrangère et les réponses (à ces stimuli) faites par l'apprenant en sa langue première. Cela dit, tout apprenant possède une sorte d'omniprésence des activités

métalinguistiques faites souvent en sa langue première, et qui influent sur les systèmes linguistiques (source et cible) de compréhension/production. Cependant, les causes d'étrangeté linguistique peuvent être psychologiques, sociales, culturelles, linguistiques, ethniques, etc. Ces causes peuvent être liées à l'apprenant ou à la langue étrangère apprise. La gestion de cette étrangeté linguistique ne peut se faire que dans un processus de rétroaction, et en demandant des efforts aux apprenants ainsi qu'aux enseignants afin d'analyser, expliquer et comprendre tout ce qui pourrait engendrer tout aspect de l'étrangeté linguistique.

Pendant ma recherche qui visait à développer les sous-habilités d'expression orale par le programme de réflexion « *thinking curriculum* », une étude expérimentale a été menée, en 2013, auprès d'élèves d'origine étrangère dans la banlieue parisienne. Cette étude a montré que les sous-habilités d'expression orale chez les élèves francophones ont été manifestement développées, alors qu'elles n'ont été que relativement développées chez les non francophones. L'étude a montré qu'il y a des différences entre les résultats de deux groupes expérimentaux (francophones et non francophones). En d'autres termes, il existe une différence entre la valeur de deux coefficients de corrélation pour les deux groupes expérimentaux dans les deux tests (pré-test et post-test). D'ailleurs, le passage de **BICS** (*basic intercommunication skills*) « capacités de communication interpersonnelle de base » à **CALP** (*cognitive academic language proficiency*) « maîtrise de la langue des études universitaires » est plus problématique pour les apprenants dont la langue de scolarisation n'est pas la langue de la maison. Cela explique que ce passage est fait dans une langue qui n'est pas encore structurée pour eux. Fondée sur les résultats de cette étude, l'étrangeté linguistique peut être expliquée, surtout chez les non francophones, sur des aspects différents (linguistique, para-verbal et socioculturel).

2.1. L'aspect linguistique

Le degré de l'étrangeté linguistique peut être moins élevé entre les langues voisines ou qui partagent les mêmes racines (Verbunt, 2006 : 51). D'un point de vue grammatical, des éléments de la grammaire pourraient susciter un malentendu, voire une étrangeté. Par exemple, le pluriel commence en arabe à partir de trois éléments : on ne reconnaît pas le « duel » en français. Pour cela, il est nécessaire, au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère, de créer une réflexion inter-linguistique et interculturelle. Ce genre de réflexion peut inciter les enseignants en cas de malentendu à avoir le réflexe de ne pas se contenter de faire un constat de négligence, mais se mettre avec empathie à la place des apprenants en se demandant : comment l'apprenant peut, à partir de sa langue et sa culture, recevoir ce que j'essaie de lui dire ?

D'un point de vue phonétique, chaque langue met à la disposition de ses locuteurs un héritage sonore différent et varié. L'arabe contient, par exemple, beaucoup de sons gutturaux, alors qu'ils n'existent qu'avec le son « r » grasseyé en français. L'étranger réduit les sons entendus aux sons qu'il connaît. Les sons que l'étranger connaît, dans sa langue première, sont les mêmes sons qu'il peut identifier ou qu'il reproduira dans la deuxième langue. À cet égard, les sons émis en langue étrangère restent souvent timbrés ou conditionnés par ceux qui sont entendus et appris en langue première. Pour un apprenant arabe, il prononce les sons « u » et « i » de la même façon dans « du » et « dit ». Il confond entre le « u » et le « i » parce que le son « u » n'existe pas en arabe : il prononce donc le « i » (le son le plus proche, et qu'il connaît déjà) au lieu du « u ».

2.2. L'aspect para-verbal

La communication orale en français peut provoquer pour le locuteur étranger des impressions d'étrangeté lorsque l'incohérence se produit entre la production verbale et la production para-verbale (Corraze, 1992 : 12). Par exemple, on utilise souvent en français la

poignée fermée et serrée, avec un mouvement du bras du haut en bas, pour exprimer la pression de travail dur. Par contre, en arabe, surtout en égyptien, ce mouvement est considéré comme un geste très péjoratif qui reflète l'impolitesse ou une mauvaise éducation.

2.3. *L'aspect socioculturel*

La langue aide à construire intrinsèquement et extrinsèquement l'identité individuelle dans la mesure où parler une langue catégorise l'individu culturellement, socialement, ethniquement, nationalement, etc. L'étrangeté linguistique se caractérise par une altérité qui surprend et dérange parce que ressentie comme insolite, bizarre ou anormale (Clavaron, Dutel, et Lévy, 2011 : 10). La communication avec autrui est souvent influencée à la fois par l'idée qu'on se fait de lui et celle qu'on a de soi-même. Il est donc utile d'enseigner l'identité socioculturelle liée à la langue étrangère (Byram, 2000 : 19). Afin d'éviter tout type de conflit ou d'étrangeté, il convient de faire réfléchir les apprenants aux processus de catégorisation qui aboutissent à construire des stéréotypes ou des clichés sur le pays ou sur la culture.

3. La légitimité linguistique

La légitimité se définit comme « *qualité de ce qui est fondé en droit ou équitable* »⁴. Il s'agit de qualité de ce que l'on peut admettre comme excusable ou juste. Elle évoque aussi une caractéristique stable, reconnue ou admise. Or, la légitimité/illégitimité attribuée à une forme linguistique se détermine par la traduction symbolique d'une stratification sociale (Francard, 1997 : 201). C'est-à-dire que les groupes qui dominent la construction des variétés culturelles imposent leur vision comme étalon de référence pour hiérarchiser l'ensemble des productions langagières dans une communauté linguistique donnée. En ce sens, la légitimité linguistique peut s'exercer en référence à des dimensions sociales liées à des dimensions régionale : c'est le cas de considérer « le français de Paris » comme un français standard. En

⁴ JEUGE-MA YNART, Isabelle (Dir.) (2013). *Le petit Larousse illustré*. Paris, Larousse, p. 623.

outre, la légitimité linguistique peut aussi être basée sur des normes abstraites : c'est le cas de considérer que « le bon français » est le français véhiculé par l'institution scolaire.

La légitimité linguistique signifie la qualité de s'intégrer au système linguistique de la langue étrangère (Bretegnier et Ledegen, 2002 : 16). En ce sens, une légitimation linguistique désigne les moyens pédagogiques qui permettent aux apprenants de suivre leurs constructions identitaires linguistiques et socioculturelles sans poser des frontières de confrontations ou de conflit, entre celles de leur première langue et celles de la langue étrangère. Il convient que la langue étrangère soit plutôt considérée comme une source de richesse qui aide les constructions identitaires des apprenants à s'épanouir. Or, ce n'est pas seulement l'apprenant qui s'assimile à la société qui le reçoit, mais aussi celle-ci qui s'assimile à lui, « *en acceptant consciemment son socle multiethnique et, multiconfessionnel* »⁵. Si la société d'accueil n'accepte pas les différences de l'apprenant, celui-ci peut avoir des sentiments d'inacceptation ou de refus qui peuvent ensuite créer une étrangeté linguistique chez lui. Afin d'éviter les effets négatifs de l'étrangeté linguistique, il convient de développer chez les apprenants une légitimité linguistique.

4. Vers une pratique pédagogique

L'identité s'élabore en permanence par l'acquisition, l'appropriation, la modification ou la perte des traits identitaires qui affectent tout individu au cours de son évolution et des expériences auxquelles il est confronté. En ce sens, la construction identitaire ne se limite pas à la langue maternelle. Il s'agit d'une structuration individuelle qui se construit toujours en interactions avec la/les langue(s) apprise(s) dans des milieux socioculturels donnés.

Dans le cas des immigrés ou des apprenants du français en France, et entre la volonté d'appartenance et celle d'indépendance, la construction de l'identité socioculturelle consiste

⁵ NAÏR, Sami (2007). *L'immigration est une chance. Entre la peur et la raison*. Paris, Éditions du Seuil, p. 14.

en mécanismes d'affirmation et de défense : basé sur une confrontation entre les valeurs de la société d'installation et l'affirmation de ses propres valeurs individuelles, l'apprenant se trouve en face aux injonctions contradictoire entre la vie socioculturelle d'origine et celle d'accueil. Entre deux choix, beaucoup d'étudiants fuient cette contradiction en adoptant la vie socioculturelle d'accueil. Pourtant, certains n'arrivent pas à accepter cette nouvelle vie en résistant tout aspect socioculturel qui accompagne la langue apprise. Sous l'influence de rester fidèles à leurs cultures d'origine, et parce qu'ils sont incapables de s'intégrer à cette culture différente, ils refusent, au moins mentalement, tout aspect socioculturel lié à la langue apprise. À cause de cet état mental, une étrangeté linguistique peut se créer. Autrement dit, l'étrangeté linguistique peut reposer sur un problème de recul dans le sens où plus la famille des apprenants (groupe d'appartenance primaire) dépeint le pays d'accueil comme étranger en raison de la différence des systèmes de valeurs, plus les apprenants ne construiront des résistances ou des oppositions à l'intégration.

L'attitude de l'apprenant face à la langue qu'il apprend joue un rôle important dans l'acquisition de la langue cible. Il convient de considérer l'apprenant comme acteur de son apprentissage, et tenir compte de sa personnalité, de son vécu, de ses expériences antérieures d'apprentissage. L'objectif de légitimation linguistique est d'amener l'apprenant à la maîtrise de savoir-faire linguistiques qui lui permettront de faire face à des situations de communication diversifiées, tant à l'oral qu'à l'écrit. Pour cela, il convient d'adopter une méthode qui permet aux enseignants et aux apprenants de faciliter la communication interculturelle et d'analyser comment nous comprenons les autres, comment les personnes d'un groupe social interagissent.

- Conclusion

L'identité se forme à partir des représentations conçues par l'individu. Elle n'est pas un processus ordinaire dans la mesure où elle établit des liens entre des structures objectives et des activités subjectives. Les rapports entre l'individu et les éléments existants dans son environnement social (personnes, personnages, valeurs, normes, etc.), et qui sont construits par des socialisations, sont nécessaires pour former son identité. L'homme ne peut pas donc vivre sans avoir une identité car sa perte signifie l'aliénation, la souffrance et l'angoisse. Paradoxalement, l'identité est aperçue comme une structure qui est à la fois identique (unité) et distincte (unicité).

Lors d'une communication en langue étrangère, la peur de tout ce qui est étranger peut avoir des raisons psychologiques ou sociales. Il s'agit de la crainte de ne pas réussir à établir des liens avec les autres à cause de la non-maîtrise de la langue, les sentiments d'être différents ou inférieurs, la crainte d'être exclus, etc. Pour cela, il convient que l'enseignement du français cible deux finalités : un **rôle formateur** qui contribue à la construction identitaire des apprenants, surtout ceux qui sont confrontés aux nouveaux modes de vie, de pensée et d'expressions ; et un **moyen utilitaire** qui contribue à faire des études scolaires et universitaires, d'obtenir un emploi, et de s'intégrer dans la société. En ce sens, la langue française devient un moyen qui favorise le développement cognitif et socioculturel en stimulant les facultés intellectuelles des apprenants.

En somme, le système linguistique de l'apprenant passe par des étapes transitoires et évolue vers la langue cible. L'apparition d'erreurs dans l'acquisition montre que l'apprenant fait un travail de réflexion sur la langue, même si ce travail est en partie inconscient. C'est pourquoi les erreurs sont indispensables et nécessaires, c'est une preuve que l'acquisition est en cours. L'enseignant doit tenir compte de la légitimité des erreurs des apprenants. La légitimation linguistique vise finalement à empêcher l'étrangeté linguistique qui évoque des sentiments d'anormalité ou d'illégitimité chez les apprenants.

Références bibliographiques

AUZOULT CHAGNAULT, Laurent (2012). *Conscience de soi et régulations individuelles et sociales*. Paris, éditions Dunod.

BRETEGNIER, Aude & LEDEGEN, Gudrun (2002). *Sécurité/insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*. Paris, L'Harmattan.

BYRAM, Michael (2000). « Identité sociale » et enseignement des langues étrangères. In. Michael Byram & Manuel Tost Planet : *Identité sociale et dimension européenne : la compétence interculturelle par l'apprentissage des langues vivantes*. Strasbourg (France), Éditions du Conseil de l'Europe.

CHAPELLE, Gaëtane (2004). Les neurosciences cognitives à l'assaut du « Moi ». In. Gaëtane Chapelle « dir » : *Le Moi : Du normal au pathologique*. Auxerre (France), Éditions Sciences Humaines.

CHARAUDEAU, Patrick (2009). *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris, L'Harmattan.

CLAVARON, Yves, DUTEL, Jérôme & LÉVY, Clément (2011). *L'étrangeté des langues*. Saint-Étienne (France), Publications de l'Université de Saint-Étienne.

CORRAZE, Jacques (1992). *Les communications non-verbales*. 4^e édition, Paris, Presses Universitaires de France.

D'IRIBARNE, Philippe (2006). *L'étrangeté française*. Paris, Éditions du Seuil.

DUBAR, Claude (2010). *La socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*. 4^e édition, Paris, Armand Colin.

FRANCARD, Michel (1997). Légitimité linguistique. In. Marie-Louise Moreau (éd.) : *Sociolinguistique : Concepts de base*. Sprimont (Belgique), Pierre Mardaga.

GENDRON, Jean-Denis (1990). La conscience linguistique des franco-québécois depuis la Révolution tranquille. In. Noël Corbett (Dir.). *Langue et identité : Le français et les francophones d'Amérique du nord*. Québec. Les Presses de l'Université Laval.

JEUGE-MAYNART, Isabelle « dir. » (2012). *Le petit Larousse illustré*. Paris, Larousse.

JEUGE-MAYNART, Isabelle (Dir.) (2013). *Le petit Larousse illustré*. Paris, Larousse.

- KAUFMANN, Jean-Claude (2001). *Ego : Pour une sociologie de l'individu*. Paris, Nathan/HER.
- LAHIRE, Bernard (2005). *L'homme pluriel : Les ressorts de l'action*. Paris, Armand Colin.
- LE BART, Christian (2008). *L'individualisation*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- L'ÉCUYER, René (1994). *Le développement du concept de soi, de l'enfance à la vieillesse*. Québec, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LEHTONEN, Tuomas (2008). Dans un pays étrange. Identité, langue et établissement d'une nation. In. Jean Renaud (Dir.) : *L'identité : Une question de langue ?* Caen (France). Presses Universitaire de Caen.
- LOUBIER, Christiane (2008). *Langues au pouvoir politique et symbolique*. Paris, L'Harmattan.
- NAÏR, Sami (2007). *L'immigration est une chance. Entre la peur et la raison*. Paris, Éditions du Seuil.
- MONTOUSSÉ, Marc & RENOUARD, Gilles (2006). *100 fiches pour comprendre la sociologie*. 3^e édition, Paris, Bréal.
- SCHMITT, Jean-Pierre & BOLLIET, Dominique (2008). *La socialisation*. 2^e édition. Rosny-sous-Bois (France), Bréal.
- VERBUNT, Gilles (2006). *Apprendre et enseigner le français en France : Une aventure commune*. Paris, L'Harmattan.
- WANTZ-BAUER, Frédérique (2001). Le statut de la langue maternelle en cours de langue étrangère : Points de vue d'apprenants. In. Véronique Castellotti (Dir.). *D'une langue à d'autre : Pratiques et représentations*. Rouen (France), Publications de l'Université de Rouen.
- ZHENG, Li-Hua (1998). *Langage et interactions sociales : La fonction stratégique du langage dans les jeux de face*. Paris, L'Harmattan.